

PROFIL DE POSTE ELECTRICIEN ET MANUTENTIONNAIRE POLYVALENT

Cadre d'emplois

Catégorie C – Filière technique
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Service d'affectation

Direction des Moyens Logistiques Mutualisés (Agglomération - Ville - CCAS - CIAS)
Atelier Evènementiel et Manutention

Descriptif du poste

- Soutenir les fêtes et manifestations en réalisant les branchements sur réseaux (électriques et eau)
- Manutention et installation des matériels de fêtes et cérémonies
- Portage, chargement et déchargement de mobiliers à l'occasion de déménagements
- Déplacement de mobiliers dans les bâtiments avant les phases de travaux

Position hiérarchique

Placé sous l'autorité directe de l'agent de maîtrise responsable de l'équipe Evènementiel et Manutention

Relations fonctionnelles

- l'agent de maîtrise responsable de l'équipe évènementiel et manutention
- l'agent de maîtrise responsable de l'équipe signalisation évènementiel
- relation directe avec les collègues de l'atelier logistique matériel
- relation directe avec les responsables d'associations

Principales missions

- Responsable des installations électriques et raccordements à l'eau pour fêtes et manifestations
- Gestion et responsable du stock matériel évènementiel (coffret électrique, rallonge, guirlande, etc.)
- Si besoin participation aux réunions préparatoires des manifestations
- Comprendre et respecter les consignes de travail
- Travail seul ou en équipe suivant l'importance et le type de travaux

Profil recherché

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Habilitations électriques : BR/B0
- Connaissances en plomberie: raccordement réseau EU / branchements et évacuations en eaux (loges, WC, col de cygne,...)
- Rigueur dans les relations avec les prestataires extérieurs pour l'installation de matériels et les organisateurs de manifestations

- Permis B indispensable, BE et C souhaités
- CACES catégorie 3, 1B, R486 cat A et B et R482 catF

Lieu d'embauche

Centre Technique Mutualisé - 116 rue Monge Z.I. Nord – 85 000 LA ROCHE-SUR-YON

Contraintes

- Disponibilité et adaptabilité
- Travail ponctuel en hauteur sur échafaudage ou nacelle élévatrice
- Port de charges, travail occasionnel en horaires décalés
- Obligation d'appliquer les consignes de sécurité lors des travaux sur les installations, sur les chantiers

Horaires

- Poste à temps complet (35 heures hebdomadaires)
- Aménagement du temps de travail tel que défini par le protocole de La Roche-sur-Yon Ville
- Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service

Avantages liés au poste

- IFSE
- Prime annuelle
- Participation employeur au contrat de mutuelle labellisé et prise en charge prévoyance à 100 %
- Titres restaurant
- Adhésions CNAS / COSEL